

COMMENT PROFITER DE CE PROGRAMME?

1. Acheter un ensemble de vingt (20) couches lavables ou plus;
2. Remplir un formulaire de demande de remboursement disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.sbdl.net, dans la section du PGMR ou bien, directement à la mairie située au 414, avenue Sainte-Brigitte;
3. Joindre les documents suivants :
 - l'original de la facture d'achat (le nombre de couches achetées doit être clairement identifié sur la facture ou sur un document officiel du vendeur);
 - une copie d'une preuve de résidence à Sainte-Brigitte-de-Laval (photocopie recto-verso d'un permis de conduire encore valide ou photocopie d'un compte de taxes datant de moins de 30 jours);
 - une copie d'une preuve de naissance (Certificat de naissance ou déclaration de naissance – dans le cas de la déclaration de naissance, les deux (2) pages doivent être photocopiées).
4. Retourner les documents à la mairie située au 414, avenue Sainte-Brigitte dans les 90 jours suivant l'achat de l'ensemble des couches.

Seules les demandes complètes seront traitées par la Ville.

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches réutilisables est une action prise et mise en place par la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval. Cette démarche vient positionner deux priorités du conseil municipal : **La famille et l'environnement !**



PROGRAMME D'AIDE POUR L'UTILISATION DE COUCHES RÉUTILISABLES

Une action écologique et économique !

Aide financière offerte par la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval

Pour information :
Service de l'aménagement du territoire
418 825-2515, poste 246
urbanisme@sbdl.net

DESCRIPTION DU PROGRAMME

La Ville désire encourager l'utilisation de couches réutilisables en accordant aux familles qui résident sur son territoire, une aide financière pour l'achat de ce type de couche. Ainsi, les nouveaux parents qui optent pour les couches réutilisables (rétroactif au 1^{er} janvier de l'année en cours), recevront un remboursement équivalent à 50 % du coût d'achat, pour un enfant, jusqu'à un maximum de 200 \$.

Un seul enfant par famille est accessible au programme d'aide.

Le nombre de subvention est limité à dix (10) pour l'année.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE PROGRAMME?

Ce programme s'applique aux parents d'enfants de moins de un (1) an résidant de façon permanente dans la Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval.

L'achat doit être réalisé dans l'année en cours du programme.

SAVIEZ-VOUS QUE :

Entre 5 000 et 7 000 couches sont nécessaires pour rendre un enfant propre, soit près d'une tonne de déchets par enfant.

De 300 à 500 ans seront nécessaires à une couche jetable pour se décomposer.

Au Québec, nous jetons près de 600 millions de couches jetables par année.

LES AVANTAGES D'UNE COUCHE RÉUTILISABLE

- Les couches en tissu d'aujourd'hui sont plus faciles d'entretien, plus faciles à utiliser et plus modernes : il n'est donc pas nécessaire d'être un maître dans l'art du pliage;
- Elles sont préformées, aussi simple à mettre qu'une couche jetable;
- Des feuillets biodégradables permettent de récupérer les selles sans se salir les mains et de les jeter aux toilettes;
- Même quand on utilise des couches jetables, il faut en vider le contenu dans la toilette afin que les déchets puissent être traités adéquatement.

Avantages économique

- Les familles peuvent prévoir une économie d'au moins 1 500 \$ par enfant;
- Réutilisation possible pour un 2^e enfant;
- Dans notre région, 1 tonne de déchets équivaut à environ 150 \$ (transport et traitement) : coûts actuellement assumés par les municipalités dans leurs ordures.

Avantages sociaux

- Soutien financier aux nouveaux parents qui désirent contribuer à la protection de l'environnement;
- Pour certains bébés, elles offrent plus de confort, réduisent les irritations de la peau et permettent une meilleure aération;
- Absence de substances chimiques qui peuvent avoir un risque pour la santé de l'enfant comme dans les couches jetables.

Avantages environnementaux

- Réduction du fardeau pour les lieux d'élimination :
 - Une couche jetable peut prendre jusqu'à 500 ans pour se décomposer dans les sites d'enfouissement;
 - Évitent les risques de devenir un lieu de reproduction d'une grande étendue de virus, dont ceux de l'hépatite B et de la polio, qui proviennent des vaccins administrés aux nouveau-nés;
- Malgré la quantité d'eau et d'énergie employée pour laver et sécher les couches réutilisables et les risques de pollution de l'eau, il s'agit du meilleur choix environnemental d'Environnement Canada :
 - La fabrication des couches jetables endommagent encore plus l'environnement.

L'utilisation d'un savon sans phosphate est obligatoire pour laver les couches réutilisables, donc amène généralement les familles à utiliser ce savon pour tous les autres vêtements, ce qui a un effet sur le contrôle de la problématique des cyanobactéries.